

Catalogue des stages entreprises et de la formation continue en journée

Droit et discriminations : agir contre les discriminations

Présentation

Nombre de stagiaires maximum : 20

Responsable

[Michel MINE](#)

Public, conditions d'accès et prérequis

Gestionnaires RH, représentants du personnel et acteurs syndicaux, acteurs associatifs, travailleurs sociaux, agents publics (Inspection du travail, DDD...)

Cursus: Cet enseignement fait partie des cursus suivants : [CS5300A Certificat de spécialisation – Chargé.e de diversité](#)

Objectifs

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques concernent ce que l'élève sera capable de faire à l'issue de la formation. Ils se situent au niveau de l'apprentissage. Ils facilitent l'évaluation des acquis.

- Connaître le droit applicable interne et européen (les notions essentielles - discrimination directe, indirecte, etc. ; les responsabilités civiles et pénales)
- Comprendre les rôles et attributions des acteurs, publics (Inspection du travail, Défenseur des droits...) et privés (syndicats, associations)
- Maîtriser les leviers d'une politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de non-discrimination (négociations collectives, actions judiciaires)

Compétences visées

Les compétences concernent l'opérationnalité et ont pour objet le transfert des connaissances en situation professionnelle

- Faire un diagnostic de l'entreprise
- Négocier un accord collectif
- Mobiliser le droit (prévention, faire cesser les discriminations, réparer...)

Voir aussi les formations aux métiers de

[Chargé / Chargée de mission RH diversité handicap](#)

Voir aussi les formations en

[Accords collectifs](#)

[Contentieux](#)

[Discrimination](#)

Programme

Programme

Cette UE traite du droit de la discrimination dans l'emploi et le travail applicable dans toute entreprise :

Notions essentielles :discrimination directe, indirecte, cumulée, « légale », action positive.

Responsabilités civiles et pénales.

Dialogue social dans l'entreprise(processus de négociation et contenu d'accords collectifs).

Aides à la mise en œuvre d'une politique de non-discrimination et d'égalité professionnelle.

Attributions et pouvoirs des différents acteurs publics(Défenseur des droits, Inspection du Travail) et privés (associations, syndicats).

Contentieux : les différentes actions en justice et la jurisprudence.

Moyens pédagogiques

Études de cas / Études d'accord collectifs

Moyens techniques

Vidéoprojecteur. Tableau blanc

Modalités de validation

Réalisation d'un écrit présentant les méthodes d'enquête vues en formation / participation à des projets collectifs en lien avec la formation.

A rendre avant le **15 juin 2022**

Informations pratiques

Contact

Posez-nous vos questions via [ce formulaire \(cliquer ici\)](#) ou en appelant le 01 58 80 89 72

Du lundi au vendredi, de 09h30 à 17h00

Centre(s) d'enseignement

[Cnam Entreprises Paris](#)

Complément lieu

Lieu : Cnam, Paris 3^{ème}

Session(s)

du 9 mars 2022 au 11 mars 2022

9, 10 et 11 mars 2022

Code Stage : DRS210

Tarifs

700 € net

Particuliers : vous ne bénéficiez d'aucune prise en charge ou vous êtes demandeur d'emploi ?

[Découvrez nos tarifs adaptés à votre situation](#)

Nombre d'heures

20

Equivalence UE

[Droit et discriminations : agir contre les discriminations](#)

9 mars 2022 - 11 mars 2022

Dates du stage

Du 9 au 11 mars 2022

Horaires

9h30 - 17h30

Une question ?

[Remplir le formulaire de demande](#) ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00*

Votre inscription

2 possibilités :

S'inscrire en ligne

[Bulletin d'inscription à télécharger](#)

et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

<https://formation-entreprises.cnam.fr/droit-et-discriminations-agir-contre-les-discriminations-1043644.kjsp?RH=140445>